Rapport des Activités 2016

association des maires
VILLE & BANLIEUE
de France

Rapport des Activités 2016

© François Lai

Sommaire

Édito 4

1 Têtes d'affiche 5
- Hélène Geoffroy
- Renaud Gauquelin

2 Temps forts 6
- Les réunions
- Nouveaux adhérents
- Nouveaux maires

3 Nos prises de position 12
- Les propositions contre les dérives sectaires
- Les 31 propositions pour l'élection présidentielle de 2017

4 Politique de la ville 17
- Commissions Politique de la Ville
- Conseils citoyens
- Rencontre à Allonnes (72)

5 Notre enquête 27

6 Partenariats 33
- Fédération nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC)
- Réseau des Acteurs de l'Habitat (RAH)
- Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) et Réseau Français des Villes Éducatrices (RFVE)
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- Le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse
- 13ème Forum des Interconnectés

7 Ville & Banlieue dans les médias 34

8 Vie de l'association 35

Édito

Depuis plus de trois décennies, des élus des quartiers populaires partagent au sein de Ville & Banlieue une expertise mutuelle pour être force de propositions auprès des décideurs publics.

C'est une fierté partagée qu'une des nôtres, Hélène Geoffroy, députée, maire de Vaulx-en-Velin (69), vice-présidente de Ville & Banlieue, ait été appelée le 11 février 2016 à occuper la fonction de secrétaire d'État chargée de la Ville, aux côtés du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, pour assumer la tâche de porter les enjeux des sites prioritaires et les réponses de la politique de la ville au sein du gouvernement.

Cela atteste, si besoin était, après que d'autres d'entre nous aient été appelés à des fonctions importantes et utiles, de l'ACSé à l'ANRU en passant par le CNV ou l'ONPV, qu'il n'y a pas que le handball français qui compte des «experts» reconnus.

Et cela nous honore, mais surtout nous engage.

Cela nous engage à poursuivre cette dynamique d'échanges permanents qui nous permet, pour la rénovation urbaine, le développement social des quartiers, la solidarité nationale et territoriale due aux 5 millions d'habitants de nos quartiers, d'objectiver les actions conduites en faveur de nos territoires et de formuler des propositions.

En ce sens, l'année 2016 nous aura à la fois permis de «constater» les effets des politiques publiques engagées, et d'être en marche pour continuer à promouvoir les interventions que la nation et les collectivités se doivent de conduire pour les résidents paupérisés des grands ensembles d'habitat social et les centres anciens dégradés.

De la remise au ministre Patrick Kanner de nos propositions de prévention et de lutte contre les dérives sectaires, en passant par nos participations actives à la commission «politique de la ville» que nous animons en commun avec l'Association des Maires de France et France Urbaine ou au Forum national des conseils citoyens, à la «rencontre d'Allonnes», où nous faisions le point de la mise en œuvre de la loi Lamy, «Ville & Banlieue» n'aura eu de cesse de plaider la cause de nos quartiers et nos villes.

Et c'est pourquoi, comme nous l'avions fait en 2012, nous avons rouvert le chantier des propositions à formuler aux candidats à la fonction de Chef de l'État. Plus synthétique que nos 120 propositions, mieux hiérarchisé au regard de l'urgence sociale et sociétale, le nouveau rapport de «Ville & Banlieue» se veut un moyen de sensibilisation, d'interpellation, et une invitation à des échanges fructueux avec les prétendants à la fonction suprême d'une République qui, en 2017 plus que jamais, se doit d'être égalitaire et solidaire de ses enfants les plus humbles, les plus exclus et les plus stigmatisés.

Marc Vuillemot,
président de Ville & Banlieue

Têtes d'affiche

Hélène Geoffroy nommée secrétaire d'État chargée de la Ville

© François Boisjoly

> Jeudi 11 février 2016, **Hélène Geoffroy**, députée, maire de Vaulx-en-Velin (69) et vice-présidente de Ville & Banlieue, devient secrétaire d'État chargée de la Ville. Elle travaillera désormais auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports Patrick Kanner, dans le second gouvernement de Manuel Valls.

> Ville & Banlieue se félicite triplement de sa nomination. En effet, la création d'un secrétariat d'État spécifiquement chargé de la ville semble de bon augure pour la politique de la ville. C'est la première fois qu'une élue membre de l'association accède à ce niveau de responsabilités. Ce choix privilégie une personnalité de terrain, maire d'une des communes les plus emblématiques de la banlieue, de la rénovation et de la transformation urbaine et sociale à l'œuvre sur ces territoires.

Renaud Gauquelin devient député

© Assemblée nationale

> Hélène Geoffroy rencontre Ville & Banlieue moins de 15 jours après sa nomination. **Renaud Gauquelin,** ancien maire de Rillieux-la-Pape et ancien président de l'association, la remplace à l'Assemblée nationale comme député de la 7ème circonscription du Rhône.

Temps forts

Les réunions

> Rencontres avec Hélène Geoffroy, secrétaire d'État chargée de la Ville

Ancien membre du bureau de Ville & Banlieue, la nouvelle secrétaire d'État n'oublie pas ses collègues dans ses nouvelles attributions. Elle a maintenu un dialogue étroit et a rencontré régulièrement les élus de Ville & Banlieue tout au long de l'année, sur le terrain, au ministère, et lors de la commission «politique de la ville» organisée avec l'AMF et France urbaine.

24 février

6 avril

20 avril

6 septembre

© Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

13 avril

> Comité interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté à Vaulx-en-Velin (69)

Créés en mars 2015, après la première vague d'attentats terroristes contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher de Vincennes, les CIEC visaient à faire le point sur l'avancée du programme *«La République en actes»* et de ses mesures sur l'école, le logement, l'emploi, la laïcité, la mixité, la citoyenneté ou la lutte contre les discriminations, pour *«une égalité réelle, active et exigeante»*.
Le 3ème CIEC s'est tenu en avril à Vaulx-en-Velin, dans la ville dont Hélène Geoffroy avait été le maire jusqu'à son entrée au Gouvernement en février 2016.

Trois grands messages à retenir :

››› Dialoguer directement avec les habitants des quartiers

Douze ministres s'étaient déplacés dans l'Est lyonnais, manière pour le Premier ministre et ses collègues de démontrer qu'ils entendaient à la fois mobiliser le droit commun de l'action publique au-delà de la seule politique de la ville, et venir collectivement dialoguer avec des habitants et représentants d'associations; un exercice difficile en pleine controverse sur la loi Travail qui a, malgré les manifestations aux abords de l'École d'architecture où se tenait la rencontre, donné lieu à un dialogue franc, approfondi et productif.

››› Valoriser l'engagement citoyen

Contre le repli sur soi, les inégalités, fractures sociales et discriminations dont il témoigne, le Gouvernement a aussi affirmé vouloir *«mieux valoriser l'engagement citoyen»* en facilitant l'inscription dans la réserve citoyenne, la généralisation du service civique, la possibilité de prendre un congé d'engagement associatif, en ouvrant massivement la fonction publique d'État aux jeunes des quartiers, avec des procédures ad hoc au sein des écoles, et 10 000 nouvelles places d'apprentissage au sein des services concernés.

››› Agir sur le fond et dans la durée

C'est dans cet esprit que Manuel Valls a voulu faire le point des 62 mesures décidées lors des précédents CIEC dont *«33 ont déjà rempli leur objectif, 29 sont en cours de déploiement et 3 sont lancées». «Pour le reste, il s'agit d'agir simultanément pour l'«égalité réelle» dans tous les domaines. Pour l'école d'abord en mobilisant les collectivités locales, pour le logement en impliquant de nouvelles communes dans la reconstitution de l'offre sociale après rénovation urbaine, pour l'emploi en donnant «le top départ» à l'Agence France Entrepreneur et en offrant à 8 400 jeunes des quartiers un parrainage facilitant leur insertion professionnelle.»*

À travers des mesures tous azimuts, le Premier ministre a voulu assumer une stratégie *«très dense de mesures ciblées visant à retisser l'égalité dans le quotidien des habitants.»*

© Ville de Vaulx-en-Velin

Conseil d'administration

Visite du Grand centre-ville

Visite du Stade de France

11 mai

> Conseil d'administration à Saint-Denis (93)

Patrick Braouezec, président de la Communauté d'agglomération, et Laurent Russier (devenu maire de la ville en décembre) accueillent les élus de Ville & Banlieue dans une ville populaire de plus de 100 000 habitants et 100 nationalités, au cœur d'un des territoires les plus formidablement transformés par la rénovation et l'aménagement urbains.

16 juin

> Assemblée générale à Vaulx-en-Velin (69)

Hélène Geoffroy, secrétaire d'État chargée de la Ville, est revenue dans sa commune aux côtés de son successeur, Pierre Dussurgey (maire depuis mars 2016) pour l'Assemblée générale annuelle de Ville & Banlieue. Au menu des visites, le Planétarium, le Carré de soie et le Mas du Taureau, symboles d'une commune en marche vers la ville durable.

Assemblée générale

Visite du planétarium

11 juillet

> Séminaire de travail à La Seyne-sur-Mer (83)

Point d'orgue d'un travail collectif de plusieurs semaines, Marc Vuillemot a accueilli les élus du Bureau pour un séminaire entièrement consacré à la stratégie et aux propositions de Ville & Banlieue, en perspective de l'élection présidentielle d'avril 2017. L'association entrera officiellement en campagne le 28 septembre sur la base de ces propositions, par une conférence de presse au Pôle Joubert.

1er décembre

> Rencontre à Allonnes (72)

Gilles Leproust, secrétaire général de l'association nous a accueillis dans sa commune en plein cœur du quartier rénové, à la Maison des arts Paul Fort, pour un premier bilan national de la réforme de la politique de la ville, initiée en 2014 par François Lamy.

Nouveaux adhérents

©Didier Comellec

Gennevilliers (Hauts-de-Seine)
42 919 habitants
Maire : Patrice Leclerc (PCF)

©Lionel Pagès

Vernouillet (Yvelines)
9 698 habitants
Maire : Pascal Collado (LR)

©Lionel Roux

Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette (Bouches-du-Rhône)
83 561 habitants
Président : Claude Vulpian (PS)

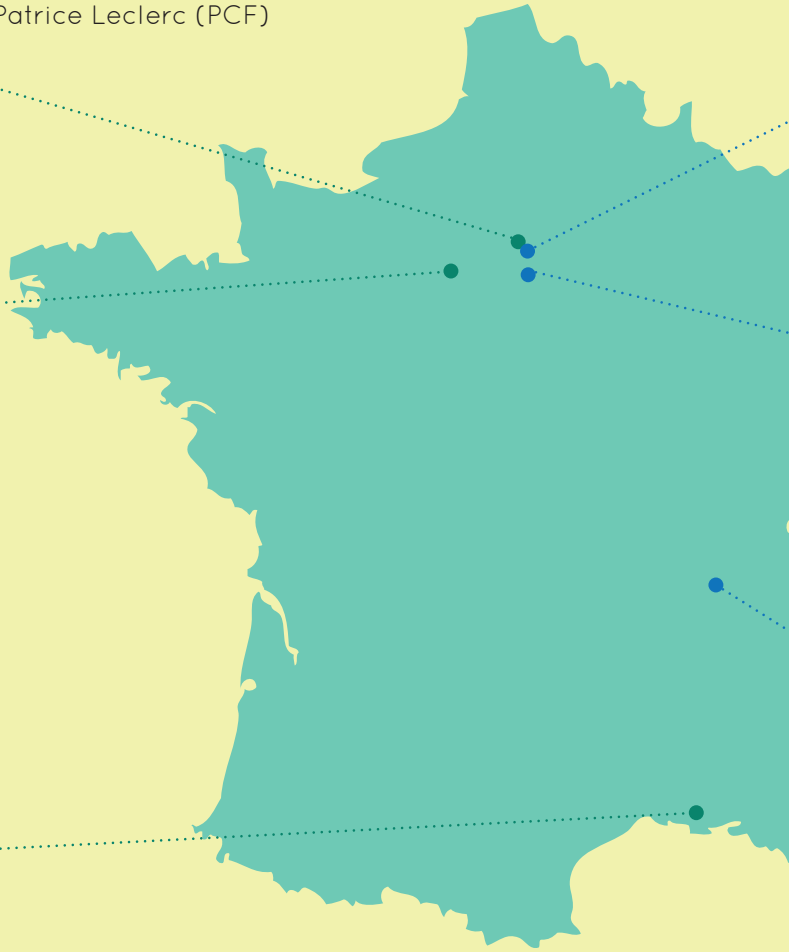

Nouveaux maires

©Ville de Saint-Denis

Laurent Russier
à la tête de la ville de Saint-Denis

Laurent Russier succède à Didier Paillard comme maire de Saint-Denis le 3 décembre, ce dernier ayant souhaité prendre sa retraite politique. Élu au conseil municipal de Saint-Denis (93) en 2008, il devient adjoint au maire suite aux élections municipales de 2014. Il accueillait Ville & Banlieue le 11 mai 2016 aux côtés de Patrick Braouezec, président de Plaine Commune et de Didier Paillard. À 43 ans, Laurent Russier devient le maire (FG) d'une des plus grandes villes de la banlieue parisienne.

©Ville du Kremlin-Bicêtre

Le Kremlin-Bicêtre
choisit Jean-Marc Nicolle

Le 16 janvier, sans surprise, le conseil municipal a désigné Jean-Marc Nicolle (MRC) comme maire du Kremlin-Bicêtre (94) pour succéder à Jean-Luc Laurent (MRC) dont il était le 1er adjoint depuis l'été 1995. Le nouveau maire est aussi conseiller régional d'Île-de-France et conseiller métropolitain. Jean-Luc Laurent reste député de la 10ème circonscription du Val-de-Marne.

©Ville de Vaulx-en-Velin

Pierre Dussurgey,
nouveau maire de Vaulx-en-Velin

Entrée au gouvernement, Hélène Geoffroy passe le relais à Pierre Dussurgey comme maire (PS) de Vaulx-en-Velin (69) le 24 mars. À cette occasion, la nouvelle secrétaire d'État chargée de la Ville lui témoigne sa pleine confiance et réaffirme son attachement indéfectible à la commune.
Pierre Dussurgey, devenu vice-président de Ville & Banlieue, accueille les membres du Conseil d'administration de l'association pour son Assemblée générale annuelle le 16 juin, à l'Hôtel de Ville vaudais.

Nos prises de positions

Les propositions contre les dérives sectaires et fondamentalistes dans les quartiers

> Au terme d'une année marquée à la fois par le terrorisme islamiste et la poussée de l'extrême droite aux élections régionales de décembre 2015, Ville & Banlieue a remis à Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et à sa demande, une série de propositions organisées en trois grands volets stratégiques.
Celles-ci ne prolongent pas seulement les mesures gouvernementales et les réflexions des acteurs publics sur la sécurité, la laïcité, l'enseignement de la morale civique, mais elles détaillent aussi celles qui devraient être conduites sur la durée, en termes d'éducation, de formation et de retour à l'emploi.

1 Éducation scolaire et populaire, parentalité, santé mentale

- Accroître les moyens humains de l'Éducation nationale et de tous les services publics de l'enfance et de la famille
- Renforcer les «moments clés» des apprentissages fondamentaux contre les risques de décrochage
- Instaurer une politique de la langue française et de l'éducation morale, citoyenne et civique, capable de valoriser les ressources linguistiques et culturelles des enfants
- Impliquer les parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s)
- Améliorer l'offre préventive péri et extrascolaire du sport, de la culture, de l'action socio-éducative, et valoriser le service à la collectivité

2 Formation, insertion sociale et professionnelle, accès à l'emploi

- Renforcer le service public de l'emploi partenaire d'une véritable stratégie territoriale
- Soutenir activement les possibilités individuelles d'accès à l'emploi
- Lutter contre les discriminations à l'embauche
- Lutter contre l'économie parallèle, les irrégularités réglementaires et légales de certains commerces

3 Prévention, sécurité, justice et formation des acteurs publics

- Renforcer les moyens de sécurité
- Renforcer les moyens de justice, de prévention, de formation et de coordination
- Former à la laïcité et aux valeurs de la République, et à l'identification des processus de radicalisation

ZOOM sur quelques-unes de nos propositions

Éducation scolaire et populaire, parentalité, santé mentale

- **Mettre en œuvre un plan national de recrutement** au sein de l'Éducation nationale pour des assistantes sociales, médecins scolaires, assistants d'éducation, personnels des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED)
- **Concentrer les Programmes de Réussite Éducative** (PRE) sur les plus jeunes enfants et renforcer leurs dispositifs dans le champ du soutien à la parentalité
- **Renforcer l'apprentissage de la langue et de l'expression françaises** à l'école primaire
- **Développer l'entraînement à l'esprit critique et l'éducation à l'image** face aux médias d'information et aux messages d'endoctrinement, à l'œuvre sur les réseaux sociaux
- **Engager un plan ambitieux en faveur du bénévolat** et de l'investissement volontaire, y compris par des mesures incitatives fiscales, sociales et de validation d'acquis de l'expérience

Formation, insertion sociale et professionnelle, accès à l'emploi

- **Doter de moyens d'intervention adaptés les services publics de l'emploi dans les QPV** et leurs dispositifs (Pôle emploi, missions locales...)
- **Déployer les fonctionnaires** et agents de ces services **dans les QPV de façon prioritaire**, en veillant à leur nombre et leur formation
- **Valoriser, aider et accompagner les groupements d'artisans et les auto-entrepreneurs des QPV** pour qu'ils puissent répondre aux appels d'offres publics, ou pour qu'ils soient prioritaires dans les démarches de sous-traitance
- **Soutenir les initiatives** permettant de **lutter contre la discrimination** par l'origine ethnique et l'adresse de résidence
- **Renforcer de façon significative** les moyens de la lutte policière et judiciaire **contre les économies parallèles**

Prévention, sécurité, justice et formation des acteurs publics

- **Remettre en place en urgence une police de proximité**, outil de médiation sociale, d'information directe du territoire
- **Développer** et adapter aux circonstances **les conventions de coopération entre les forces de l'ordre de l'État et les polices municipales**
- Pour les personnes «fichées S», **donner aux maires un minimum d'information utile**
- **Soutenir les professionnels de 1ère ligne** incarnant la République
- **Renforcer les moyens de prévention, de probation et de réinsertion** de la justice, en particulier celle des mineurs
- **Conduire** avec des personnels judiciaires **des actions publiques,** scolaires et associatives, sur **le rôle de la justice, les droits et devoirs, les risques encourus** en cas de non-respect

© Ville de Chanteloup-les-Vignes

› 31 propositions pour l'élection présidentielle de 2017

Ville & Banlieue a souhaité interpeller les prétendants à l'élection présidentielle pour leur soumettre ses principales propositions pour les banlieues, tout comme elle l'avait fait en 2007 et 2012. Au terme d'un travail préparatoire de plusieurs semaines, quelques membres du Conseil d'Administration se sont réunis en séminaire de travail le 11 juillet à la Seyne-sur-Mer.

Un programme en 9 chapitres et 31 propositions est présenté à la presse le 28 septembre : «Quelle place, quels projets et quelles propositions pour les villes de banlieue et les quartiers populaires en risque de rupture sociale ?»

31 propositions pour réintégrer dans la République, les 1500 quartiers de la politique de la ville et les 4,8 millions d'habitants dont la moitié vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

Sortir la politique de la ville de son ghetto institutionnel

1 Affirmer l'enjeu spécifique des habitants des quartiers populaires en banlieue et ailleurs

2 Garantir une gouvernance équilibrée de la politique de la ville entre l'État, l'Intercommunalité, la Commune et les Citoyens

L'éducation, clé majeure de la lutte contre l'exclusion

3 Assurer la cohérence des politiques prioritaires pour tous les territoires populaires

4 Renforcer l'effort éducatif pour l'égalité des chances

5 Renforcer l'apprentissage de la langue française à l'école et hors l'école

6 Garantir à tous une offre de qualité d'activités périscolaires sans discrimination économique des communes ou des familles

Le sport, la culture, moyens de l'intégration sociale et citoyenne

7 Promouvoir le sport comme vecteur essentiel d'intégration

8 Orienter les soutiens des instances sportives - dont le Centre national pour le développement du sport (CNDS) - vers des objectifs émancipateurs et égalitaires

9 Intégrer à tous les Programmes de Rénovation Urbaine (PRU) de nouvelle génération la réalisation d'équipements sportifs de proximité et de parcours de santé

10 Promouvoir une culture qui rapproche et qui fédère

Le droit à la santé et la prévention sanitaire pour une égalité au XXIème siècle

11 Garantir une attention publique nationale à la santé des habitants des territoires prioritaires

Un logement digne et durable pour tous à tous les âges de la vie

12 Soutenir les collectivités qui développent la solidarité par le logement

13 Renforcer la mixité sociale dans l'habitat

14 Adapter les nouveaux PRU pour atteindre réellement les objectifs d'offre et d'accès fixés à la rénovation urbaine

15 Favoriser la diversification de l'offre de logement, au service de vrais parcours résidentiels

16 Défendre la qualité de vie par un soutien conditionné à la gestion urbaine de proximité

Un environnement urbain durable et des mobilités égalitaires

17 Faire des QPV des laboratoires de la ville durable

18 Accompagner les QPV dans la transition énergétique

19 Accélérer le désenclavement des QPV

20 En finir avec les copropriétés dégradées

L'emploi, clé de l'intégration

21 Développer des stratégies territoriales assurant des droits à la formation et la réussite aux habitants des QPV

22 Garantir des mesures fiscales et sociales incitatives à l'emploi dans tous les QPV

23 Proposer de vrais débouchés professionnels aux demandeurs d'emploi des QPV

24 «Territorialiser» les formations pour favoriser l'accès des habitants des QPV

La prévention, la sécurité et la justice, garanties de maintien du pacte républicain

25 Décliner et financer dans tous les QPV un pacte national de sécurité entre l'État et les territoires

26 Mettre en œuvre des programmes territoriaux de prévention, de sécurité et de justice

27 Lutter contre la radicalisation

Pour relever le défi de la démocratie, la laïcité, la citoyenneté, le vivre ensemble, la lutte contre les discriminations

28 Faire vivre les conseils citoyens

29 Réaffirmer avec force les principes républicains

30 Combattre la stigmatisation des banlieues et quartiers populaires

31 Promouvoir une citoyenneté nouvelle via des plans locaux pour la culture, la paix et la solidarité internationale

••• Pour consulter et partager l'intégralité de nos propositions : http://www.ville-et-banlieue.org/lassociation/nos-propositions

Politique de la ville

© François Lai

Commissions
Politique de la ville
Ville & Banlieue avec l'AMF et France urbaine

17 février

Invité : Sébastien Jallet, directeur de la ville et de la cohésion urbaine au CGET

Le nouveau directeur est interrogé sur les éléments connus de l'avant-projet de loi «Égalité et citoyenneté», notamment ses dispositions «Logement»sur le maintien de l'obligation des 25% de logement social, la construction de logements sociaux dans les villes où le parc social dépasse déjà les 50%, la stratégie de bas loyer, et la mise en œuvre des nouveaux contrats de ville et projets de rénovation urbaine.

6 avril

Invitée : Hélène Geoffroy, secrétaire d'État chargée de la Ville

Invitée de la commission, la nouvelle secrétaire d'État a présenté ses priorités dans l'agenda gouvernemental et a répondu aux questions des élus sur quelques grands sujets comme la mise en œuvre des conventions interministérielles et la mobilisation du droit commun, la mise en place du NPNRU, la compensation de l'exonération de TFPB, le statut, la formation, le rôle des conseils citoyens.

15 juin

Invité : François Pupponi, président de l'ANRU

Accompagné de Nicolas Grivel, directeur de l'agence, François Pupponi a voulu répondre à l'impatience de nombreux élus quant à la mise en œuvre du NPNRU. Il a notamment indiqué que le règlement n'avait pas vocation à être amendé à ce stade, que la signature des protocoles de préfiguration entrait dans une phase industrielle et que l'ANRU allait privilégier une approche contextualisée, souple et pragmatique du terrain.

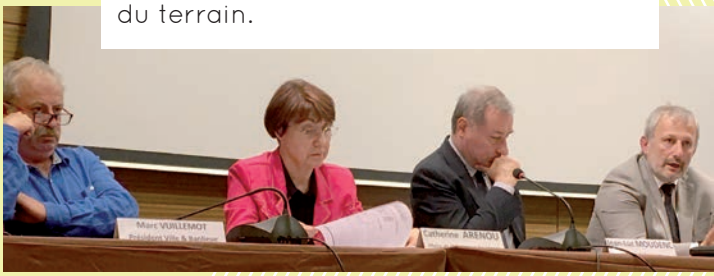

19 octobre

Invité : Thierry Repentin, délégué interministériel à la mixité sociale dans l'habitat

Empêché, le délégué a été remplacé par son adjoint Simon Molesin pour évoquer les contrats de mixité sociale, la mobilisation du foncier pour la construction de logements, la création d'une société foncière publique et l'abattement de TFPB dans les quartiers de la politique de la ville.

14 décembre

Invitée : Emmanuelle Cosse, ministre du Logement

Pour son dernier rendez-vous de l'année, à la veille des dernières discussions sur le projet de loi Égalité et Citoyenneté, la commission a reçu la ministre du Logement. Les politiques de peuplement et les conférences intercommunales du logement étaient au cœur des débats, mais aussi la très discutée exonération de TFBP et sa compensation par l'État.

Atelier
Politique de la ville

1er juin

Invitée : Hélène Geoffroy, secrétaire d'État chargée de la Ville

Ville & Banlieue avec l'AMF et France urbaine au congrès de l'AMF.

Au Forum national des conseils citoyens: Hélène Geoffroy, secrétaire d'État chargée de la Ville, Marc Vuillemot, président de Ville & Banlieue, maire de La Seyne-sur-Mer, Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Sébastien Jallet, directeur de la ville et de la cohésion urbaine au CGET

Ville & Banlieue au Comité national de suivi des conseils citoyens

Instance partenariale placée sous l'autorité de la secrétaire d'État chargée de la Ville, le Comité national de suivi des conseils citoyens vise à orienter et à faciliter leur mise en place dans le paysage institutionnel des villes et des agglomérations urbaines.
Depuis le début, Ville & Banlieue a participé activement à ses activités.

Retours sur les débats et prises de positions.

7 avril

> Relancer et appuyer la démarche

››› Quelques chiffres-clés
D'après les résultats de l'enquête nationale menée par le CGET, 637 conseils sont maintenant constitués et 223 en cours de constitution, soit 860 au total; 2/3 d'entre eux respectent la parité femme/homme; 39% participent à toutes les instances du contrat de ville; 31% disposent d'un statut associatif; 25% enfin ne comptent aucun jeune de moins de 25 ans.

››› L'essentiel selon Ville & Banlieue
Notre association alerte sur la discordance potentielle existant entre le temps des habitants et celui des institutions, avec la frustration ou le découragement que cela peut créer. Elle souligne que le dispositif doit être «relié» avec ce qui fait sens pour les habitants; la transformation du cadre de vie, la qualité de vie et le bien-être, l'éducation, la santé, l'emploi, la place de chacun dans la République. Elle demande que le conseil citoyen soit soutenu financièrement par les pouvoirs publics, qu'il soit articulé localement avec les instances et lieux de participation citoyenne. Elle plaide enfin pour qu'il demeure une structure ouverte, évolutive, en dialogue continu avec son quartier.

››› Les messages de la secrétaire d'état
Hélène Geoffroy réaffirme qu'une liberté totale doit être laissée aux conseils citoyens pour se saisir de tous les sujets leur semblant importants. Elle propose au Comité de travailler collectivement au texte d'une circulaire pour faciliter leur travail.

27 juin

> Propositions communes pour une éventuelle circulaire d'application

››› Rappeler la fonction politique des conseils citoyens

Devant le flou et l'interrogation de nombreux acteurs, le Comité juge important de *«ne pas spécialiser les conseils citoyens sur l'animation des quartiers ou l'organisation de moments de convivialité»*. Il tient à rappeler leur fonction politique de co-construction de la politique de la ville et des politiques publiques associées.

››› Donner des moyens de formation et de co-formation

Si les conseils citoyens portent une nouvelle approche de la politique de la ville impliquant un changement culturel et démocratique, alors les différents acteurs doivent apprendre à dialoguer et travailler ensemble de façon nouvelle.

››› Associer les conseils citoyens à la co-construction et à la co-évaluation des contrats de ville

C'est là le message principal: le conseil citoyen doit contribuer à construire puis à corriger la stratégie et le programme d'actions du contrat de ville, autour des priorités identifiées par les acteurs des quartiers.

S'agissant des conseils citoyens, Ville & Banlieue rejette le concept de «contre-pouvoir», lui préférant celui «d'interpellation citoyenne», ou celui de «de proposition citoyenne».

11 octobre

> À la veille des rentrées citoyennes

››› 7 millions d'euros pour pérenniser la démarche

Hélène Geoffroy et Sébastien Jallet confirment que 2 millions d'euros seront affectés à l'École de la rénovation urbaine et 5 millions d'euros directement à la formation des conseils citoyens.

››› Enjeux de court terme

Sont jugés prioritaires la mobilisation des habitants et le renouvellement des conseils, la nécessité de trouver des temps communs de travail entre acteurs, la recherche de moyens pour faciliter l'implication des habitants bénévoles et enfin l'association efficace des conseils aux processus de décision.

››› Rentrées citoyennes

Au-delà des rencontres organisées à l'échelle locale, départementale ou régionale, le calendrier est fixé avec les Assises de la médiation sociale le 17 octobre, la Rencontre des associations de proximité le 25 octobre et le Forum national des conseils citoyens le 27 octobre.

27 octobre

> Quand la République reconnaît ses banlieues au Forum national des conseils citoyens

L'événement avait essuyé toutes les critiques avant d'avoir lieu. Au terme d'un cycle de rencontres territoriales ayant mobilisé près de 20000 personnes, 1000 participants ont répondu à l'appel du Forum, membres des conseils citoyens pour la plupart. Un moment de vérité, au-delà de toute tentative de récupération politique.

Quelques-uns des messages de la journée:

››› Des besoins confirmés de formation et de co-formation

Au cours de ces échanges, les représentants des conseils citoyens n'ont cessé de clamer la nécessité de pouvoir

s'approprier les bases de la culture «politique de la ville». *«Ils veulent être utiles dans leurs quartiers et savoir comment mobiliser les habitants et aller à leur rencontre, s'organiser, animer, agir, communiquer de façon autonome, faire remonter les attentes et participer efficacement à la prise de décision».* Apprendre enfin à tenir leur place aux côtés des professionnels et des élus pour faire progresser la cohésion et le bien-vivre ensemble.

››› Un besoin de valorisation positive et de bienveillance

«Il ne s'agit pas de se dissimuler l'ampleur ou la gravité des difficultés existant dans les QPV, mais il ne s'agit pas non plus de ne voir ces quartiers que comme des quartiers à problèmes, sans être capables d'identifier leurs ressources et leurs richesses» a rappelé le ministre de la ville, Patrick Kanner en ouvrant la rencontre. Estelle Grelier, secrétaire d'État chargée des collectivités territoriales lui a fait écho: *«L'exigence de bienveillance est universelle, parmi les habitants comme parmi les élus, car bien des villes développant des initiatives citoyennes voudraient les voir communiquées».*

De leur côté, les participants ont rappelé l'importance de *«valoriser les réussites, de mettre en lumière le positif des initiatives et des personnes, leurs compétences, leurs qualités et les actes constructifs des jeunes des quartiers ».*

››› Un jeu de reconnaissance indispensable

Dans l'atelier consacré aux pouvoirs des conseils citoyens, les participants ont eu du mal à définir précisément leur fonction: *« notre rôle revient toujours à essayer de porter la parole des habitants »,* ont-ils résumé. Deux conditions leur sont apparues immédiatement indispensables. D'une part, le conseil citoyen doit se faire reconnaître, accepter et légitimer par les habitants; d'autre part, il doit parvenir lui-même à faire reconnaître sa légitimité auprès des techniciens de l'État ou de la collectivité et des élus locaux.

Un vrai défi, mais aussi un vrai levier pour reprendre mutuellement confiance.

››› Un indéniable moment de vérité

Que retenir de cette journée sinon que plus de 800 conseils citoyens ont pu témoigner, partager et confronter leurs expériences, débattre sans faux semblants? Le Président de la République s'est vu interpeller franchement par des citoyens heureux et fiers d'être pris au sérieux. Aucune garantie à moyen terme au-delà de l'élection présidentielle, mais cela aura pu raviver la flamme, rendre son prix à la démocratie aux yeux de ceux qui n'y voyaient plus qu'un jeu de dupes, réalimenter le désir de saisir cette chance...

«Ce que j'attends aussi de vous, c'est que vous puissiez parler au nom des quartiers, montrer à la France qu'elle peut avoir confiance en eux, confiance dans ses populations, confiance dans ses jeunes. Vous êtes la France!» - François Hollande

Marc Vuillemot, Sébastien Jallet, Rodolphe Thomas, Patrice Allais

1er décembre

Pour un 1er bilan à mi-parcours de la loi Lamy

Rencontre à Allonnes

La loi Lamy, 3 ans après.

Comment la réforme de la politique de la ville s'est-elle traduite et avec quelles difficultés, quelle efficacité, quels apports pour les habitants des quartiers populaires?

Quels effets perceptibles sur la cohésion sociale et la dynamique citoyenne, à quelques mois d'une élection présidentielle risquant d'exacerber les caricatures?

Ville & Banlieue avait invité toutes les parties prenantes pour un débat dans la commune de notre secrétaire général Gilles Leproust, maire d'Allonnes (72)

Une petite centaine de participants étaient réunis autour de deux tables rondes, sans langue de bois ni parti-pris, ouvertes aux interpellations et aux témoignages d'un public fortement impliqué sur le terrain.

Quelques extraits:

››› Loi Lamy: satisfecit sur un processus inachevé

Directeur de la ville et de la cohésion urbaine au Commissariat général à l'égalité des territoires, Sébastien Jallet a rappelé que la réforme Lamy avait été adoptée en février 2014 sous l'impulsion de Ville & Banlieue et au terme d'une large concertation nationale, dans

«le plus grand consensus politique et parlementaire».
Marc Vuillemot, maire de La Seyne-sur-Mer (83) et président de Ville & Banlieue, a reconnu que les élus en étaient *«très satisfaits dans les principes, même si sa mise en œuvre s'avère aujourd'hui très contrastée d'un territoire à l'autre».*
Pour Rodolphe Thomas, maire d'Hérouville-Saint-Clair (14) et vice-président de la région Normandie chargé de la politique de la ville, *«cette réforme a réussi à impliquer tout le monde sans sacrifier le maire, irremplaçable parce qu'il est responsable de la proximité».*
Tout le monde? *«Oui, c'est très important : Pôle Emploi, la CAF et les Agences régionales de santé, nouveaux signataires des contrats de ville, qui sont des partenaires indispensables»,* a ajouté Patrice Allais, directeur général adjoint de la ville de Rennes (35) et président du réseau de professionnels Amadeus, pour qui la réforme a marqué un moment de redynamisation très positif.
Sur le terrain, les intervenants sont tombés d'accord pour reconnaître certains retards et parfois des blocages, mais aussi des volontés politiques et des capacités d'expérimentation très disparates d'un site à l'autre.

››› Géographie prioritaire : c'est mieux mais...

Pour Rodolphe Thomas, *«ce n'est pas toujours compréhensible des habitants quand on exclut des secteurs qui se sentent pourtant appartenir aux mêmes quartiers que les secteurs intégrés à la géographie prioritaire». «Les périmètres du nouveau programme national de rénovation urbaine semblent parfois flous et arbitraires»*, renchérit Alain Périès, adjoint au maire de Pantin (93).
Pour Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes (78) et 1ère vice-présidente de Ville & Banlieue, on a confondu politique de la ville et politique de lutte contre la pauvreté, au risque d'une dilution des objectifs et des moyens. Non, lui répondra Sébastien Jallet, car on a justement ciblé la «concentration de la pauvreté » permettant de faire apparaître de nouveaux territoires d'intervention pour la puissance publique, tout en passant de 2500 à 1500 contrats. Un avis auquel se rangera Patrice Allais, pour qui *«la nouvelle cartographie est claire. Même si elle est imparfaite et perfectible à la marge, tout le monde la comprend».*

››› Gouvernance intercommunale : dans le sens de l'histoire

Les questions du logement, de l'emploi ou des transports ne peuvent trouver leur solution qu'à l'échelle de l'agglomération... Marc Vuillemot, Rodolphe Thomas et Catherine Arenou insistent sur l'importance de *«la volonté politique commune»* et la difficulté de convaincre des élus éloignés de ces sujets.
Pour Romain Briot, chargé de mission à l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), il convient de replacer ces difficultés dans leur contexte, *«avec un fait intercommunal très différent selon que l'on se situe en Île-de-France, en PACA ou dans les DOM, et de nouvelles compétences administratives très lourdes à gérer parmi lesquelles la politique de la ville constitue parfois un sujet mineur».*
À l'évidence, la réforme a ouvert un chemin, et nous ne sommes qu'au début d'un processus de moyen terme, car, comme le dira Marc Vuillemot, la politique de la ville ne se résume pas à une organisation, mais suppose aussi *«une culture commune des équipes et des services, un apprentissage de la relation aux administrations, aux associations et aux porteurs de projets»,* à développer dans la nouvelle configuration administrative.

››› Mobilisation du droit commun : le vrai combat

C'est probablement sur ce front que l'on accuse le plus de retard, comme le rappellent Marc Vuillemot et Sébastien Jallet à la suite du rapport de la Cour des comptes. Les crédits de la politique de la ville ont longtemps servi de compensation et de justification a posteriori au retrait des moyens de droit commun dans les quartiers en politique

de la ville. Dès lors, l'objectif de solliciter l'engagement du droit commun sur des objectifs quantifiés dans ces quartiers constitue une révolution.
Mais c'est sur la dynamique suivie que les appréciations divergent, comme ont pu l'exprimer Gilles Leproust ou Elizabeth Perrenot-Marque, élue à Septèmes-les-Vallons (13)... alors que pour Sébastien Jallet, on a réussi pour la première fois à atteindre une juste mobilisation des moyens du service public de l'emploi dans les quartiers (13% des moyens pour 13% des demandeurs d'emploi); et dans les cinq domaines prioritaires - emploi, éducation, transports, santé, logement - de nouvelles conventions interministérielles avec le ministère de la ville sont en cours d'élaboration pour la période 2017-2020.

››› L'emploi au cœur de toutes les priorités

La réorganisation des contrats de ville autour de 3 piliers entendait donner plus de cohérence et de lisibilité à ces documents. Mais elle a surtout mis en exergue l'insuffisance des actions en faveur de l'emploi, qui reste le problème numéro un des quartiers, et sur lequel les stratégies publiques doivent *«rapidement déboucher sur du concret»*... Sur le terrain, des précautions s'imposent, rappelle Rachid Maziane, élu à La Seyne-sur-Mer: *«il faut absolument permettre aux jeunes des quartiers d'aller faire leurs preuves dans d'autres secteurs géographiques - et ne pas s'en tenir aux emplois de nettoyage et de gardiennage - d'aller sur des emplois plus qualifiés, car il y a dans les quartiers de jeunes diplômés qui ne demandent qu'à travailler».*

S'il y a autour de la politique de la ville *«toutes sortes de résistances et de frilosités»,* une évolution culturelle est peut-être en marche à la faveur de la réforme Lamy, une prise de conscience générale que cette politique concerne tous les domaines de l'action publique, locale ou nationale.

››› Des retours d'expérience positifs des conseils citoyens

Habitante d'Allonnes, Elisa Pasteau participe au conseil citoyen depuis le début, *«parce qu'elle était nouvelle habitante et pour découvrir sa commune d'adoption, nouer des liens, s'intégrer plus vite»* à la vie locale. La première fois, elle reconnaît d'emblée *«n'avoir rien compris»* à cause d'un contexte et d'un cadre d'intervention *«compliqués, très compliqués».* Un an après, elle ne regrette pas le temps investi et évoque plusieurs expériences réussies.
Côté élus, la tonalité n'est pas très différente. À Chanteloup-les-Vignes, Catherine Arenou avoue n'avoir pas vu dans les conseils citoyens une révolution, mais plutôt *«la continuation d'une expérience positive de démocratie locale, avec un conseil de participation citoyenne très actif».*

››› Les jeunes difficiles à mobiliser

Premier point de divergence dans ce concert de satisfactions: la mobilisation des jeunes.
Pour Mathieu Cahn, adjoint au maire de Strasbourg et président de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) qui travaille la question depuis 25 ans, le combat n'est pas gagné. *«À Strasbourg, on a sollicité 450 jeunes pour les conseils citoyens, 12 se sont déclarés volontaires et il n'en reste que 2 aujourd'hui! Ils ne s'y retrouvent pas et se sentent peu à l'aise parmi les semi-professionnels».*
Caroline Ladous, déléguée nationale de la Fédération des centres sociaux de France, le rejoint sur ce point: *«nous*

avons mené une enquête auprès des jeunes des quartiers (publiée sous le titre «Ils ne savent pas ce qu'on pense») et ils nous ont confié leur difficulté à se faire entendre et à être écoutés, leur sentiment de défiance devant les discriminations subies par beaucoup d'entre eux».
Catherine Arenou témoigne d'une expérience radicalement différente.
Avec eux comme avec les autres, conclut Mathieu Cahn, la seule formule qui vaille, c'est d'aller vers eux avec des projets concrets pour renouer la confiance, en les amenant progressivement vers la participation citoyenne.
Attention au formalisme, a mis en garde Cyprien Avenel, sociologue travaillant pour la Direction Générale de la Cohésion sociale (DGCS) du ministère des Affaires sociales: *«Il y a beaucoup d'énergie disponible dans la société, parmi les jeunes et au sein des conseils citoyens, dont on ne pourra tirer parti que si on sait aussi rester parfois dans l'informel».*

››› Pour faire réussir les conseils citoyens: formation, écoute réciproque, action communautaire

Catherine Arenou : *«Le premier enjeu, c'est la formation des conseils citoyens parce que pour donner un avis qualifié, il faut pouvoir comprendre les modes et les codes de fonctionnement».*
Pourtant de l'avis général, former les habitants ne suffira pas. Il faudra former ensemble les participants et les acteurs institutionnels des conseils. Au-delà, comme le dit Benoît Boissière, chargé de mission à l'Inter-réseau des professionnels du développement social urbain (IR-DSU), non seulement il faut développer la co-formation, mais également « faire évoluer le fonctionnement des instances de pilotage» pour permettre à la parole citoyenne d'interpeller et d'infléchir l'action publique.
En effet, dira Cyprien Avenel, l'on ne doit pas s'en tenir à cette *«approche managériale cherchant à améliorer l'action publique [...] Il nous faut désormais être collectivement capables de co-construire l'action publique et promouvoir toutes les formes d'action collective, ce qui n'est pas vraiment dans l'ADN de notre culture administrative.*
Caroline Ladous le formulera d'une autre manière: *«C'est bien ce que montre notre rapport sur la cohésion sociale, il nous faut rencontrer et mobiliser tous les passeurs des quartiers : habitants, associatifs, fonctionnaires et acteurs de terrain ; nous appuyer sur leur expérience et leur énergie pour faire changer les choses».*

Si les conseils citoyens constituent une avancée significative, d'une part ils ne peuvent être considérés comme les lieux exclusifs de la participation citoyenne et donnent la mesure des changements culturels à opérer dans la démocratie locale d'autre part: les habitants doivent être considérés comme des interlocuteurs et des acteurs à part entière. Un message plusieurs fois rappelé au cours de l'après-midi que Ville & Banlieue devra relayer dans toutes les instances comme le Comité national de suivi des conseils citoyens ou le Conseil national des villes.

© Guillaume Liberge

Notre enquête

Notre enquête

L'éducation dans les quartiers de la politique de la ville chez nos adhérents

L'éducation apparaît toujours comme la première et la meilleure des réponses à mettre en œuvre contre le chômage, mais aussi contre les incivilités, les violences, le racisme et la radicalisation.
Nous voulions savoir ce qu'il en était de l'égalité des moyens et des chances face à la réussite éducative dans les villes populaires.

Retour sur les 10 grandes leçons à tirer de l'enquête.

1 Concordance des périmètres QPV/REP/ZSP: écouter les acteurs de terrain

Pour les villes interrogées, l'essentiel a été fait dans la superposition des périmètres; mais elles veulent voir ajuster et corriger les périmètres de l'éducation prioritaire quand les acteurs de terrain - élus, chefs d'établissements, enseignants, parents d'élèves - signalent des anomalies et des difficultés manifestes.

Dans ces situations délicates, il leur apparaît indispensable que l'Éducation nationale puisse réagir rapidement et prendre en compte les problèmes scolaires, relationnels ou sécuritaires des établissements en situation de carence éducative.

2 Socialisation ou scolarisation précoce: les villes ont besoin de l'État

La scolarisation précoce est un enjeu décisif et une priorité d'action pour les villes de banlieue populaires qui investissent déjà beaucoup dans ce domaine. Mais cette action ne porte véritablement ses fruits que sous certaines conditions :

- des locaux suffisants et adaptés
- un personnel d'accueil qualifié
- des effectifs réduits
- une prise en charge individuelle et progressive
- une offre de qualité pédagogique
- une bonne implication des parents

À défaut, les villes préfèreront miser sur les capacités de socialisation des structures «petite enfance», parfois mieux dotées et organisées pour remplir cette mission. Elles demandent à l'État de véritables moyens financiers et humains pour leurs écoles maternelles, ainsi qu'une communication mobilisatrice auprès des parents les plus éloignés de l'école.

3 Reconnaître la légitimité des communes et aller vers «des stratégies éducatives concertées»

Le programme de réussite éducative apparaît comme l'un des fils les plus solides de l'intervention publique dans les quartiers de la politique de la ville. Il existe un PRE dans 95% des communes ayant répondu à l'enquête. C'est sur cette ligne de crédits que sont financées la majorité des actions éducatives en QPV, et 25% des villes y contribuent financièrement.
Les 3/4 des villes interrogées apportent sur leurs fonds propres un appui particulier à l'enseignement en temps scolaire dans les écoles des QPV, et près des 2/3

© Guillaume Liberge

soutiennent les collèges et lycées situés dans ces quartiers.
Les communes en politique de la ville sont donc devenues des acteurs à part entière de l'éducation, de la vie et de l'enseignement scolaires.
À l'Éducation nationale de s'impliquer à son tour dans les stratégies éducatives des territoires, en commençant par les PEDT.

4 Accompagnement éducatif : impliquer les parents pour soutenir les enfants

Conscientes des difficultés et des enjeux, 83% des communes en politique de la ville développent des actions d'accompagnement scolaire - ateliers d'aide aux devoirs, études du soir, stages de remise à niveau - animées par des enseignants ou des associations agréées soutenues par la ville.
Et ce chiffre s'élève à 95% pour les actions de soutien à la parentalité avec les dispositifs d'accueil des enfants, adolescents ou familles en souffrance, les temps de rencontres organisés pour travailler les liens familles/école, les droits et devoirs des parents.
Manifestement, les villes ont pris acte que l'École publique peine encore à «trouver ses marques» pour passer avec les familles populaires le «contrat éducatif» le plus efficace. Elles s'y consacrent donc… presque toujours sur des crédits d'État issus du PRE ou du contrat de ville.

5 Des villes actives contre le décrochage scolaire et dans l'insertion professionnelle

C'est en principe, et depuis la réforme Peillon, le rôle de l'État. Dans près de 7 villes sur 10, l'Éducation nationale propose ainsi un dispositif ad hoc aux «élèves décrocheurs», en QPV ou non, avec «classes relais» et plateformes soutenues par la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), s'appuyant sur le dispositif Formation/Qualification/Emploi (FOQUALE); des formules n'excluant pas les solutions innovantes comme «l'École de la deuxième chance» ou «le micro-lycée».

Dans ce contexte, l'action des communes est très variable. Certaines jugent que la lutte contre le décrochage ne relève pas de leurs responsabilités et qu'elles ne disposent pas des ressources nécessaires. Mais d'autres, plus importantes en taille et en moyens, ont pris l'initiative d'actions de soutien individualisé contre le décrochage.
De même, certaines ont-elles décidé de prolonger leur action au collège, ou de s'intéresser aux 16/18 ans, très vulnérables au moment où s'arrête l'obligation scolaire.
En matière d'apprentissage, le paysage est tout aussi contrasté. L'offre se développe souvent sans réelle concertation avec les villes et plusieurs d'entre elles déclarent accueillir des apprentis au sein des services de la commune.

6 Réforme des rythmes scolaires: des bénéfices à évaluer

Les villes interrogées tirent a priori un bilan positif de la réforme de l'aménagement des rythmes éducatifs. Cependant, 84% d'entre elles déplorent l'insuffisance des moyens dégagés par l'État parce qu'elles tiennent à «des activités de qualité» ou au «principe de gratuité» et mobilisent peu les crédits de la politique de la ville. Elles soulignent aussi combien cette réforme requiert d'évolutions organisationnelles, managériales et culturelles.
Au plan pédagogique comme au plan social, des doutes persistent quant aux bénéfices qu'en retirent les enfants des milieux les moins favorisés, car l'allègement de la journée et de la semaine scolaire est perçu comme limité, la fatigue des enfants régulièrement pointée du doigt, les effets positifs sur les performances scolaires des élèves en difficulté jugés assez hypothétiques.
En résumé, si les villes de banlieue ne contestent ni le principe ni la logique de la réforme, elles en attendent une évaluation rigoureuse.

7 Équipements scolaires et éducatifs: alerte dans les villes non éligibles à l'ANRU

Qu'il s'agisse d'équipements scolaires ou d'infrastructures éducatives au sens large (équipements sportifs, médiathèques et

autres équipements culturels), le même constat s'impose. 79% des communes ont entrepris de rénover leur patrimoine scolaire dans les quartiers de la politique de la ville. Hors l'école, 89% des communes ont aussi rénové d'autres équipements éducatifs relevant de la géographie prioritaire, presque toujours grâce aux crédits ANRU.
Dans les deux cas et dans la plupart des villes, toutes les opérations jugées nécessaires n'ont pu être financées, faute de moyens de droit commun, en raison des fonds limités du NPNRU, ou parce que le périmètre du contrat de ville n'intégrait pas les équipements en question.
Là encore, il faut repartir des réalités de terrain pour que tous les équipements vétustes ou obsolètes trouvent les moyens de leur requalification, dans le cadre ou hors du cadre de la rénovation urbaine.

8 À l'école républicaine gagnée, la paix scolaire au risque de l'impuissance?

Dans un contexte où la mixité sociale a quasiment disparu des quartiers, plusieurs phénomènes se conjuguent. D'une part, un phénomène d'évitement à l'égard de certains établissements et un exode plus ou moins marqué vers des écoles publiques mieux prisées ou des écoles confessionnelles; d'autre part, une offre accrue d'accompagnement scolaire communautaire émanant d'associations qui se présentent à la fois comme cultuelles et culturelles et agissent hors de toute convention de partenariat avec l'école, sans solliciter de financement de la ville, de la CAF ni de l'État.
Le risque? Celui d'une sécession volontaire soustrayant progressivement familles et élèves à toute forme de dialogue avec les pouvoirs publics.
De façon explicite, les 3/4 des villes font état de manifestations contraires aux valeurs républicaines avec exhibition de signes religieux ostentatoires, demandes de repas spécifiques à la cantine, remise en cause de l'égalité des sexes, contestation de certains contenus pédagogiques, refus de respecter la minute de silence dans les commémorations post-attentats, conflits intercommunautaires au collège.
Un phénomène en croissance face auquel les communes ont réagi par trois types de propositions. Des actions de lutte contre les discriminations, des aménagements concrets tels que des menus végétariens à la cantine, une offre de dialogue et des actions de sensibilisation aux valeurs de la République et à la laïcité.
Or, que dire de ces actions déployées depuis mars 2015?
D'abord elles semblent ponctuelles puisqu'il n'existe de dispositif global de prévention que dans deux des villes interrogées. Ensuite ces formations s'adressent d'abord aux personnels des services publics à travers une réflexion collective sur les valeurs républicaines, des formations des agents municipaux ou des animateurs du périscolaire et des ATSEM et la rédaction d'une charte communale de la laïcité.
En revanche, il est à noter que 42% des villes seulement ont mené une semblable action en direction des parents d'élèves sous une forme assez timide, par l'affichage ou la distribution de la charte de la laïcité à l'école, la sensibilisation des conseils d'école.
Ultime conséquence, paradoxale de la non mixité scolaire: dans une école devenue «monocolore», il peut sembler difficile, délicat, voire provocateur et contre-productif, d'enseigner et d'expliquer la laïcité.

9 La gouvernance éducative peut encore progresser

Près de 2/3 des villes interrogées déclarent que le partenariat entre les acteurs éducatifs s'est amélioré, en particulier à la faveur de la réforme des rythmes éducatifs. Un gros tiers des villes considèrent toutefois que ce partenariat peut être encore travaillé, amélioré et renforcé.
Et 1/4 déplore un manque de disponibilité commune entre l'École et la Ville, un recentrage des projets scolaires sur les apprentissages fondamentaux, un repli de l'école sur elle-même et une réticence de sa part à s'impliquer dans les temps non scolaires, une attitude tendant à considérer la municipalité comme un simple «guichet».

Des tendances à vérifier et à démêler, car certaines ne manquent pas de légitimité (la focalisation sur les disciplines dites du «socle» de connaissances fondamentales), tandis que d'autres (la recherche opportuniste de financements sans volonté de partenariat) pose véritablement problème. Bon nombre de villes s'accordent ainsi sur le fait que manquent une stratégie, un maillage territorial cohérent, une acculturation réciproque et des temps communs entre les deux familles d'acteurs, des actions coordonnées ou partagées et un plus grand décloisonnement institutionnel.

10 Droit commun de l'Éducation nationale: changements attendus!

Après la réforme de la politique de la ville, le droit commun de l'Éducation nationale devait être engagé plus fortement dans les écoles de la géographie prioritaire, au titre de la convention triennale 2012-2015 entre le ministère de la Ville et celui de l'Éducation nationale. Or, celle-ci ne semble avoir été déclinée que dans 11% des communes répondantes. Elle reste méconnue des acteurs locaux alors même qu'elle est déjà en passe d'être renouvelée au plan national.

Deuxième constat: la confiance des responsables locaux quant à l'opérationnalité de cette convention reste variable d'un sujet à l'autre. Enfin, s'il n'est pas question pour les élus locaux de renoncer au principe d'une convention 2016-2018, il faut, selon eux, procéder autrement.

En effet, les communes se voient comme des acteurs majeurs de la réussite éducative au sens global, identifiant bien les besoins des enfants et des jeunes de leur territoire. Elles estiment que les politiques éducatives ne peuvent être que transversales, articulées à celles de la jeunesse, du sport et de la culture, comme aux politiques sociales.

Enfin, elles savent que l'État et les collectivités doivent agir de façon concertée et cohérente pour redonner confiance aux parents d'élèves et aux familles. Les maires et les cadres territoriaux exigent d'abord des engagements garantis de l'État sur certains sujets clés (par exemple le remplacement des enseignants absents) et veulent voir sanctuariser les moyens des établissements en REP ou REP+. Ils veulent aussi pouvoir participer au cahier des charges définissant les moyens à affecter localement, à l'accompagnement éducatif, RASED par exemple. Ils souhaitent que les personnels de terrain de l'Éducation nationale s'engagent avec eux dans les stratégies et projets éducatifs locaux (PEDT, PEG). Ils appellent de leurs vœux une évolution globale vers la territorialisation de la politique d'éducation.

Partenariats

Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC)

Danièle Carlier, adjointe au maire de Creil, membre du Bureau, représente Ville & Banlieue
16 février, Paris (75)

Réseau des acteurs de l'habitat (RAH)

Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes, 1ère vice-présidente de Ville & Banlieue, intervient sur la laïcité à la table ronde «Le vivre ensemble au quotidien, regards croisés d'acteurs»
10 mars, Paris (75)

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) / Réseau Français des Villes Éducatrices (RFVE)

Marc Vuillemot signe la convention de partenariat pour sensibiliser les élus locaux à la lutte contre l'illettrisme
1er juin au Congrès de l'AMF, Paris (75)

Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

Isabelle Foret-Pougnet, adjointe au maire de Bègles, vice-présidente de Ville & Banlieue, intervient à la table ronde «Gouvernance et mise en œuvre des politiques locales de l'habitat»
8 novembre, Pantin (93)

Le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse

Danièle Carlier intervient à la table ronde «Mais que se passe-t-il, en centres de loisirs, autour du livre de jeunesse?»
5 décembre, Montreuil (93)

13ème Forum des interconnectés

La République des territoires intelligents
12 et 13 décembre, La Sucrière, Lyon (69)

Ville & banlieue dans les médias

14 janvier
> Point Presse
Présentation des
« propositions de l'association pour la prévention des dérives sectaires et fondamentalistes dans les quartiers prioritaires ».
Comptoir Général - Paris X

14 avril
> C dans l'air - France 5
Banlieues, égalité, mixité, sécurité
avec Gilles Leproust
et François Pupponi
Pour faire suite au 3ème CIEC du 13 avril à Vaulx-en-Velin.
Faire entendre la voix et les exigences des habitants des villes populaires

30 juillet
> France Culture
«Une semaine en France»
avec Gilles Leproust
Partout en France sont nées, après les attentats de Charlie et du 13 novembre, des initiatives en tout genre, comme l'engagement dans la Réserve citoyenne, ou dans des associations de terrain, avec l'organisation de rencontres et de débats pour recréer du lien social.

28 septembre
> France Info
Les banlieusards doivent être « pris pour ce qu'ils sont, des citoyens du territoire de la République »
Le président de Ville & Banlieue, Marc Vuillemot, veut interpeller les prétendants à l'élection présidentielle sur leurs projets pour la banlieue.

28 septembre
> Point Presse
« Quelle place, quels projets et quelles propositions pour les villes de banlieue et les quartiers populaires en risque de rupture sociale? »
Ville & Banlieue interpelle les prétendants à l'élection présidentielle

Vie de l'association

Les réunions statutaires en 2016

6 avril
››› Réunion du Bureau
Paris (75)

11 mai
››› Conseil d'administration d'arrêt des comptes
Saint-Denis (93)

16 juin
››› Assemblée générale
Vaulx-en-Velin (69)

14 décembre
››› Conseil d'administration à l'Assemblée nationale
Paris (75)

Liste des activités 2016

Jeudi 14 janvier

• Marc Vuillemot, président de Ville & Banlieue remet à Patrick Kanner, ministre de la Ville de la Jeunesse et des Sports, nos propositions pour la prévention des dérives sectaires et fondamentalistes dans les quartiers prioritaires

Ministère de la ville - Paris VII

• Petit déjeuner de presse

Comptoir Général - Paris X

Pour V&B: Marc Vuillemot, président, maire de La Seyne-sur-Mer (83)
Gilles Leproust, secrétaire général, maire d'Allonnes (72), Philippe Rio, maire de Grigny (91)

Titres représentés: La gazette, Le courrier des maires, UrbaPress, Maire Info, Localtis

Jeudi 11 février

Nomination d'Hélène Geoffroy, députée, maire de Vaulx-en-Velin, vice-présidente de Ville & Banlieue comme secrétaire d'État chargée de la Ville

Mardi 16 février

Séance plénière du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCDTC)

Ministère de la Culture et de la Communication - Paris I

Pour V&B: Danièle Carlier, adjointe au maire de Creil (60)

Mercredi 17 février

• Table ronde sur la démographie médicale, animée par Hervé Maurey, président de la Commission aménagement du territoire et du développement durable

Sénat - Paris VI

Pour V&B: Catherine Arenou

• Commission Politique de la Ville tripartite Ville & Banlieue, AMF et France Urbaine (n°2)

Invité : Sébastien Jallet

Auditorium AMF - Paris VII

Pour V&B: Marc Vuillemot, Gilles Leproust, Catherine Arenou

Mercredi 24 février

• Formation organisée par le Ministère de l'Intérieur sur la prévention de la radicalisation

Paris XIII

Pour V&B: Marc Vuillemot, Gilles Leproust, Catherine Arenou, Sylvie Thomas

• 1ère rencontre avec Hélène Geoffroy, secrétaire d'État chargée de la Ville

Paris VII

Pour V&B: Marc Vuillemot, Gilles Leproust, Sylvie Thomas

Lundi 29 février

Réunion de travail sur un projet de textes sur les rythmes scolaires au ministère de l'Éducation nationale

Paris VII

Pour V&B: Bernard Bensoussan

Lundi 7 mars

Comité d'orientation de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV)

Saint-Denis (93)

Pour V&B: Marc Vuillemot

Mardi 8 mars

FRARU (journées régionales de l'ANRU)

Lyon (69)

Pour V&B: Marc Vuillemot

Jeudi 10 mars

Journée du Réseau des Acteurs de l'Habitat
Table ronde sur le vivre-ensemble

Espace Saint-Martin - Paris III

Pour V&B: Catherine Arenou

Mardi 22 mars

Comité consultatif de l'ANLCI sur la question de l'inclusion numérique

UNAF - Paris IX

Pour V&B: Sylvie Thomas

Mercredi 6 avril

- **Rencontre avec Hélène Geoffroy avant la commission Politique de la Ville**

Auditorium AMF - Paris VII

Pour V&B: Marc Vuillemot, Catherine Arenou, Gilles Leproust, et pour France urbaine Yvon Robert (Rouen) et Jean-Luc Moudenc (Toulouse)

- **Commission Politique de la Ville tripartite Ville & Banlieue, AMF et France Urbaine (n°3)**

Invitée: Hélène Geoffroy

Pour V&B: Marc Vuillemot, Gilles Leproust, Catherine Arenou, Sylvie Thomas

Jeudi 7 avril

- **Comité directeur de l'AMF**

AMF - Paris VII

Pour V&B: Catherine Arenou (nouveau membre du Comité Directeur de l'AMF)

- **Comité de suivi des conseils citoyens du CGET autour d'Hélène Geoffroy**

Saint-Denis (93)

Pour V&B: Bernard Bensoussan

Jeudi 13 avril

- **Présentation du Projet de Loi Égalité et Citoyenneté en conseil des ministres**

- **3ème Comité interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté**

Vaulx-en-Velin (69)

Mercredi 20 avril

Petit-déjeuner des membres du Bureau autour d'Hélène Geoffroy

Paris VII

Pour V&B: Marc Vuillemot, Gilles Leproust, Catherine Arenou, Alain Cazabonne, Marc Goua, député, maire de Trélazé (49), Philippe Rio, Patrick Jarry, maire de Nanterre (92), Sylvie Thomas

Mardi 31 mai

Rencontre avec Fabien Sudry et Soraya Hamrioui, directeur de cabinet et conseillère finances de Jean Michel Baylet

Paris VII

Pour V&B: Marc Vuillemot, Marc Goua, Sylvie Thomas

Mardi 31 mai, mercredi 1er et jeudi 2 juin

99e Congrès de l'Association des Maires de France (AMF)

Parc des Expositions - Paris XV

Mercredi 1er juin

Atelier politique de la ville au congrès de l'AMF

Parc des Expositions - Paris XV

Pour V&B: Marc Vuillemot, Gilles Leproust, Rodolphe Thomas, maire d'Hérouville Saint-Clair (14), vice-président en charge de la Politique de la ville de la Région Normandie

Mercredi 15 juin

Commission Politique de la Ville tripartite Ville & Banlieue avec l'AMF et France Urbaine (n°4)

Invité: François Pupponi, président de l'ANRU

Auditorium AMF - Paris VII

Pour V&B: Marc Vuillemot, Gilles Leproust, Catherine Arenou

Lundi 27 juin

Comité national de suivi des conseils citoyens (2)

CGET - Saint-Denis (93)

Pour V&B: Bernard Bensoussan

Lundi 11 juillet

Séminaire de travail

La Seyne-sur-Mer (83)

Pour V&B: Marc Vuillemot, Marie Bouchez, Claude Chatonnay, Coulaines (72), Isabelle Foret-Pougnet, Bègles (33), Gilles Leproust, Rachid Maziane, La Seyne-sur-Mer, Alain Péries, Pantin (93), Philippe Rio, Grigny, Renaud Gauquelin, député du Rhône (69)

Samedi 30 juillet

Émission «Une semaine en France« de Julie Gacon sur France Culture Paris XVI

Pour V&B: Gilles Leproust témoigne des initiatives citoyennes... sur fonds d'attentats depuis janvier 2015

Mardi 6 septembre

Réunion de travail autour d'Hélène Geoffroy

Paris VII

Pour V&B: Marc Vuillemot, Catherine Arenou, Gilles Leproust, Alain Cazabonne, François Pupponi, Sylvie Thomas

Jeudi 8 septembre

Participation rencontre ANLCI / Fondation M6: l'illettrisme en prison

Neuilly-sur-Seine (92)

Pour V&B: Sylvie Thomas

Mercredi 28 septembre

Ville & Banlieue interpelle les prétendants à l'élection présidentielle

Conférence de presse en présence de journalistes de La Gazette des Communes, L'Humanité, UrbaPress, Le Courrier des Maires et Mediapart

Pour V&B: Marc Vuillemot, Renaud Gauquelin, Gilles Leproust, Isabelle Foret-Pougnet, Danièle Carlier, Claude Chatonnay, Driss Ettazaoui (CA Évreux Portes de Normandie), Alain Périès

Mardi 11 octobre

2ème rencontre du Comité national de suivi des conseils citoyens

Paris VII

Pour V&B: Bernard Bensoussan

Mercredi 19 Octobre

Commission Politique de la Ville tripartite Ville & Banlieue avec l'AMF et France Urbaine (n°5)

Invité : Thierry Repentin, délégué interministériel à la mixité sociale dans l'habitat

Auditorium AMF - Paris VII

Vendredi 21 octobre

Innovation dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville CGET

Saint-Denis (93)

Pour V&B: Bernard Bensoussan

Lundi 24 octobre

Rencontres nationales État/Collectivités territoriales sur la lutte contre la radicalisation

Cité des sciences à La Villette - Paris XIX

Pour V&B: Sylvie Thomas

Mercredi 26 octobre

Audition à l'Assemblée nationale sur les crédits Ville PLF 2017 Jacqueline Maquet - Rapporteure aux affaires économique

Assemblée nationale Paris VII

Pour V&B: Renaud Gauquelin

Jeudi 27 octobre

• **Audition au Sénat sur les crédits Ville PLF 2017**
Annie Guillemot, sénatrice, rapporteure de la Commission Affaires économiques du Sénat, mission Politique des territoires

Sénat - Paris VI

Pour V&B: Catherine Arenou

• **Forum National des Conseils Citoyens autour d'Hélène Geoffroy**

Avec intervention de François Hollande

Cité des sciences à La Villette - Paris XIX

Pour V&B: Marc Vuillemot, Renaud Gauquelin, Catherine Arenou, Sylvie Thomas, Bernard Bensoussan

Mardi 8 novembre

Les rencontres territoriales de l'habitat et du logement. Intervention sur la gouvernance et la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat

CNFPT - Pantin (93)

Pour V&B: Isabelle Foret-Pougnet

Mercredi 9 novembre

• **Rencontre Finances locales autour de Franck Claeys, directeur pôle Finances France urbaine**

GIE Joubert - Paris IX

• **Déjeuner à l'Élysée autour de François Hollande**

Pour V&B: Marc Vuillemot

Mardi 15 novembre

Commission nationale ÉcoQuartier Centre de Conférences

Paris La Défense (92)

Pour V&B: Bernard Bensoussan

20 > 27 novembre

Primaires de la droite

Jeudi 1er décembre

Rencontre sur la mise en œuvre de la Loi Lamy, 2 ans après sa promulgation

Allonnes (72)

Lundi 5 décembre

Table ronde

«Mais que se passe-t-il, en centres de loisirs, autour du livre de jeunesse? « avec Claire Aubert (consultante, formatrice et chercheuse au KERFAD), Sylvie Vassalo (directrice du SLPJ), Géraldine Masson-Martin (chargée de la médiation autour du livre au sein de la ligue de l'enseignement), Nicolas Georges (directeur chargé du livre et de la lecture au Ministère de la Culture et de la Communication)

Salon du Livre et de la Presse Jeunesse Montreuil (93)

Pour V&B: Danièle Carlier

Lundi 12 et mardi 13 décembre

13ème édition des Interconnectés

Lyon (69)

Pour V&B: Sylvie Thomas

Mercredi 14 décembre

Commission Politique de la Ville tripartite Ville & Banlieue avec l'AMF et France Urbaine (n°6)

Invitée : Emmanuelle Cosse

Auditorium AMF - Paris VII

Pour V&B: Marc Vuillemot

Contact

Ville & Banlieue

22 rue Joubert
75009 Paris

01 47 00 27 00

contact@ville-et-banlieue.org
www.ville-et-banlieue.org

Cette publication a été préparée
par l'équipe de Ville & Banlieue.

Nous remercions nos adhérents
et l'ensemble de nos partenaires
pour leur soutien.

Conception graphique : elodiejarret.com
Impression : Colibri
Mars 2017

association des maires
VILLE & BANLIEUE
de France
© Vincent Laisney